S RANÇAI H n o B 1 Y K

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE UNIVERSITE DE BREST

MASTER

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles D612-33 à D612-36, D613-1 à D613-6, D613-11et 12, D681-2, D683-2, D684-2;

Vu l'arrêté ministériel du 6 mars 2012 relatif à l'habilitation de l'Universite de Brest à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master;

Le diplôme de MASTER SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ, à finalité PROFESSIONNELLE, Mention INFORMATIQUE, spécialité LOGICIELS Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires; Vu les pièces justificatives produites par M. ARMAND HINVI, né le 29 février 1988 à COTONOU (BENIN), en vue de son inscription au master;

mention passable

EMBAROUÉS

est délivré à M. ARMAND HINVI

au titre de l'année universitaire 2014-2015, et confère le grade de master, pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

ancelier des universités e Recteur d'Académie,

Michel QUERE

Le titulaire

Fait à RENNES, le 11 février 2016

Le Président

Pascal OLIVARD

N2016201404827

11922476

Ce document est imprimé sur du papier filigrané avec des encres réactives et ne peut être ni gommé ni raturé.

Il est affecté d'un numéro (N° xxx xxx../....) dont vous pouvez vérifier l'exactitude auprès du Service Diffusion de l'Imprimerie Nationale :